

Regard

sur

Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Grands prix Santé et sécurité du travail
CNESST
Édition 2019
SPE

Mérite québécois de la sécurité civile
Ministère de la Sécurité publique
Édition 2019
Opération «Orange»

Prix d'excellence
Esri Canada
Édition 2019
Utilisation technologie SIG pour suivi véhiculaires

Prix Excellence - Distinction
RIMQ
Édition 2019
Livre blanc sur les villes intelligentes

Mention d'excellence en promotion
Édition 2019
Défi santé

Bons coups municipaux
Semaine des municipalités
Édition 2019
Mes services municipaux

Budget 2020

Des investissements responsables pour un avenir durable

La mairesse de Repentigny, Mme Chantal Deschamps, a présenté le 12 décembre dernier un budget 2020 équilibré mettant au premier plan la qualité de vie des citoyennes et des citoyens et centré sur l'environnement comme un important moteur de développement.

Un contexte des plus réjouissants

Mme Deschamps s'est d'abord réjouie de la signature de l'entente *Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024* qui permettra aux municipalités de récupérer progressivement une partie des montants qu'elles ont perdus au cours des dernières années à la suite de différentes ponctions gouvernementales. «Ce pacte fiscal bénéficiera directement aux Repentignois et aux Repentignaises, puisque les sommes récupérées nous donneront une marge de manœuvre supplémentaire pour la réalisation de grands projets structurants, notamment ceux liés aux défis environnementaux et aux changements climatiques», a mentionné la mairesse.

Baisse majeure de l'endettement

Autre belle nouvelle, la réduction de l'endettement total net à long terme de près de 40 M\$ depuis les six dernières années. Cet important tour de force est le résultat d'une planification rigoureuse et responsable et de la mise en place de mécanismes qui permettent de maintenir l'excellente santé financière de la Ville, sans compromettre la capacité de payer des contribuables. «Cela nous donne la latitude nécessaire pour réaliser les grands travaux d'infrastructure réclamés par notre population tout en instaurant des projets de développement durable qui contribueront à laisser un environnement sain à nos enfants, une ville où ils pourront s'épanouir comme nous l'avons fait avant eux», a ajouté Mme Deschamps.

Un compte de taxes concurrentiel

Le conseil municipal a adopté pour 2020 un budget équilibré de 153,8 M\$ et a ajusté le compte de taxes de 2,3 % en moyenne, ce qui représente un montant de 73 \$ pour une résidence dont la valeur moyenne se situe à 271 000 \$ en 2020. Cet ajustement demeure concurrentiel par rapport aux villes de taille similaire et se colle à l'inflation projetée.

Le conseil a également consenti à maintenir le gel des tarifs de compensation pour les bâtiments résidentiels. La taxe sur la consommation d'eau est, quant à elle, ajustée au coût du service. Elle est comprise dans l'ajustement de 2,3 %, et ce, pour toutes les catégories de contribuables.

Investir au profit des générations futures

Parmi les objectifs énoncés pour 2020, la réalisation d'avancées significatives vers un Repentigny plus durable figure au cœur des priorités de l'organisation municipale. Dans cet esprit, les grands projets d'investissement s'articuleront autour de trois volets de développement.

D'abord, le volet environnemental, dans lequel la Ville entend injecter 2,5 M\$ pour des projets durables et significatifs pour les générations actuelles et futures, notamment la mise en place d'un nouveau programme qui compensera 100 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre des activités municipales, en allouant des sommes importantes pour réduire les îlots de chaleur. La particularité de ce programme réside dans le fait que les GES seront compensés par la plantation d'arbres exclusivement sur le territoire repentignois. À cet égard, la mairesse a annoncé avec fierté l'engagement de tous les membres du conseil municipal à compenser, pour 2020, leur émission personnelle de GES.

Puis, le volet qualité des services, où sera déployée la vision d'une Ville innovante et inclusive par le biais d'initiatives qui permettront de maintenir la qualité des services offerts et de répondre aux besoins évolutifs des citoyennes et des citoyens.



Enfin, le volet des grands chantiers, dans lequel la réfection des grandes artères routières sera priorisée, et ce, conformément aux attentes formulées par les Repentignaises et les Repentignois. La mairesse Deschamps a d'ailleurs annoncé que 89 M\$ seront affectés au Programme des grands chantiers pour les trois prochaines années, dont 39,5 M\$ proviendront de subventions et de contributions gouvernementales. Parmi les projets les plus attendus, la réfection et l'élargissement du pont Rivest ainsi que la construction de la première phase du mur antibruit sont de la planification 2020.

«Toutes ces mesures sont autant de gestes concrets pour un Repentigny plus durable. Et les principaux bénéficiaires, ce sont nos citoyennes et nos citoyens, ceux d'aujourd'hui et de demain, puisque nous nous engageons formellement dans un avenir plus vert et respectueux de l'environnement. C'est ce que nous permet notre planification budgétaire réalisée avec rigueur et responsabilité, qui priorise le bien-être des Repentignaises et des Repentignois de même que celui des générations futures. Voilà ce qui teinte notre philosophie de gestion!», a conclu Mme Chantal Deschamps.



STATIONNEMENT DE NUIT DANS LES RUES INTERDIT
LORS DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN HIVERNAL

ÊTRE INFORMÉ EST VOTRE RESPONSABILITÉ

Pour recevoir les avis d'interdiction par texto et courriel : hop.repentigny.info 

Lorsqu'aucune opération n'est planifiée, le stationnement de nuit est permis du **côté impair** dans les rues dont la largeur est de 8 m et plus.

Plus d'infos en page 6.



ensemble
Célébrons!

Découvrez la programmation
ville.repentigny.qc.ca/350e

Repentigny
350 ans
ensemble 1670/2020



L'environnement au cœur de notre développement

C'est avec grande fierté que mes collègues du conseil municipal et moi-même vous présentons la planification budgétaire 2020 de la Ville de Repentigny. Cette étape ultime vient clore une autre année de grandes réalisations au bénéfice des Repentignaises et des Repentignois et en promet tout autant pour celle à venir, particulièrement en matière d'environnement.

Il faut dire que cet exercice budgétaire s'est réalisé dans un contexte des plus positifs avec la signature de l'entente *Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024* qui permettra aux Villes d'honorer leurs importantes responsabilités et de faire face aux changements économiques et démographiques que connaît le milieu municipal.

Cela nous permettra de récupérer des montants qui bénéficieront directement aux Repentignaises et aux Repentignois en nous donnant une marge de manœuvre supplémentaire pour réaliser des projets structurants pour un avenir plus durable.

Vous serez en mesure de constater dans les pages qui suivent que l'exercice budgétaire a été réalisé avec rigueur et responsabilité, comme nous avons toujours l'habitude de le faire. Nos investissements sont planifiés en fonction des attentes et des besoins formulés par nos concitoyennes et nos concitoyens, et dans le souci de ne pas compromettre le bien-être des générations futures. Voilà ce qui teinte notre philosophie de gestion!

Dans ce contexte, mon administration dépose pour 2020 un budget équilibré qui répond aux cinq grands objectifs que nous nous sommes fixés, soit d'ajuster le compte de taxes à l'Indice des prix à la consommation projeté, de poursuivre nos efforts de réduction de l'endettement total net à long terme, de contrôler la croissance des dépenses, de bonifier notre Programme des grands chantiers et de favoriser le déploiement d'initiatives porteuses en matière d'environnement.

Ce dernier objectif s'inscrit dans notre volonté de bâtir un Repentigny plus durable et teintera nos grands projets d'investissement que nous répartissons dans trois principaux volets. D'abord, mon administration entend injecter 2,5M\$ pour la réalisation d'avancées en matière de changements climatiques et d'environnement, notamment la mise en place d'un programme qui permettra de compenser 100 % des GES émis dans le cadre des activités municipales. Puis, de nombreux projets seront réalisés dans le volet de la qualité des services afin de contribuer à faire de Repentigny une Ville plus inclusive et innovante. Finalement, nous continuerons de répondre au souhait des citoyennes et des citoyens quant à la réfection de nos principales artères routières en investissant pas moins de 89M\$ dans nos grands chantiers au cours des trois prochaines années.

Voilà la prémisse d'une belle année à Repentigny que nous amorçons avec grande fébrilité!

Chantal Deschamps

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
 @CD_Repentigny

Processus budgétaire

Comme toutes les municipalités, la Ville de Repentigny est confrontée chaque année à d'importants défis financiers. Pour y faire face, l'administration s'est dotée de mécanismes qui permettent de maintenir l'excellente santé financière de la municipalité tout en respectant la capacité de payer de ses contribuables.

Le tout se traduit par ce qu'on appelle le Processus budgétaire, qui se divise en quatre grands cadres :

- Le **cadre stratégique**, c'est-à-dire un plan stratégique quinquennal à partir duquel est proposé un plan annuel des actions prioritaires;

- Le **cadre de planification** qui se déploie à travers les commissions et les comités de la Ville;

- Le **cadre de la coordination**, constitué de la commission administrative qui analyse et coordonne l'ensemble des recommandations en plus d'établir les priorités par rapport aux orientations et aux objectifs des différentes commissions;

- Le **cadre de contrôle**, où l'on retrouve la commission Révision permanente des dépenses et évaluation des meilleures pratiques de gestion, le bureau de direction, les commissions administratives permanentes, ainsi que le comité de budget.

Exemple d'un compte de taxes moyen

Le gel des tarifs de compensation est maintenu pour les bâtiments résidentiels. La taxe sur la consommation d'eau est ajustée au coût du service. Elle est comprise dans la moyenne de l'ajustement de 2,3 % pour toutes les catégories de contribuables.

	ÉVALUATION MOYENNE	TAXES ANNUELLES
2020	271 000 \$	3 040 \$
Variation		73 \$

DESCRIPTION	Taux 2020
Taxe foncière par 100 \$ d'évaluation	
Catégorie résiduelle	0,7852 \$
Catégorie 6 logements ou plus	0,7852 \$
Catégorie immeubles non résidentiels	1,9401 \$
Catégorie immeubles industriels	1,9364 \$
Catégorie immeubles agricoles	0,5693 \$
Catégorie terrains vagues desservis	1,4318 \$
Taxe M.R.C.	0,0161 \$
Taxe transport collectif	0,0834 \$
Taxe foncière spéciale par 100 \$ d'évaluation	
Taxe spéciale C.M.M.	0,0160 \$
Compensation/pour chambre	
Compensation par chambre	37,00 \$
Compensation/unité d'occupation	
Entretien des infrastructures municipales	145,00 \$
Gestion des matières résiduelles	220,00 \$
Assainissement	110,00 \$
Rejets des eaux usées (m ³)	0,2500 \$
Tarification d'eau à la consommation (m³) (1 m³ = 220 gallons)	
De base (227,3 m ³)	0,6700 \$
Excédentaire	0,8700 \$

Trois versements pour acquitter son compte

Échéances : 20 février, 21 mai et 20 août

Modes de paiement

- **À partir du site Web de votre institution financière**

Vous devrez inscrire les 11 chiffres suivant le numéro de SIPC 688 identifié dans le haut de votre talon de remise.

IMPORTANT: JOINDRE À CHAQUE VERSEMENT LE COUPON APPROPRIÉ

SIPC 688 0000000000

N° de facture	Date d'échéance	IMPOSITION COUR.
N° client	Matricule	APPRÉCIÉS
Propriétaire(s)		INTÉRÊTS/PÉNALITÉ
		TOTAL
		PAIEMENT

- **Au comptoir ou au guichet automatique de la plupart des institutions financières**

- **Par la poste**

- **Au comptoir du Service des taxes**

Vous recevrez un dépliant à même votre compte de taxes donnant toutes les précisions sur les modes de paiement.

Pour accommoder les contribuables, le comptoir du Service des taxes prolongera ses heures d'ouverture les mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20 février 2020, de 8 h 30 à 18 h (sans interruption). Si votre compte de taxes comporte un retard dans le paiement avec intérêts, communiquez avec la taxation pour connaître le solde exact au 450 470-TAXE (8293).

Budget de fonctionnement 2020

Variation du budget entre 2019 et 2020

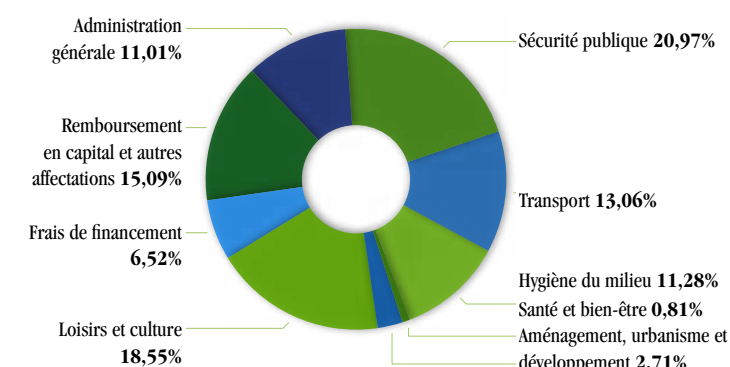
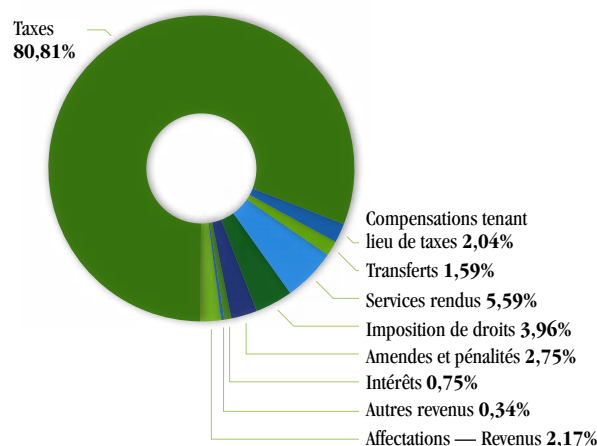
2019 : 147 835 000 \$
2020 : 153 828 000 \$
Variation : 5 993 000 \$

Revenus 2020 : 153 828 000 \$

Taxes	124 315 540 \$
Compensations tenant lieu de taxes	3 139 380 \$
Transferts	2 441 740 \$
Services rendus	8 596 570 \$
Imposition de droits	6 093 920 \$
Amendes et pénalités	4 232 900 \$
Intérêts	1 150 000 \$
Autres revenus	516 440 \$
Affectations — Revenus	3 341 510 \$

Dépenses 2020 : 153 828 000 \$

Administration générale	16 943 940 \$
Sécurité publique	32 251 090 \$
Transport	20 085 280 \$
Hygiène du milieu	17 356 120 \$
Santé et bien-être	1 257 620 \$
Aménagement, urbanisme et développement	4 162 030 \$
Loisirs et culture	28 527 840 \$
Frais de financement	10 036 140 \$
Remboursement en capital et autres affectations	23 207 940 \$



Grands projets 2020

L'atteinte d'un Repentigny plus durable passe inévitablement par notre façon de concevoir le développement qui vise un équilibre entre le social, l'économie et l'environnement.

Dans ce contexte, les projets d'investissement s'inscrivent à l'intérieur de trois grands volets de développement soigneusement planifiés, dont voici les principales initiatives.

Environnement

La Ville entend injecter 2,5 M\$ pour la réalisation de projets et de mesures concrètes pour un Repentigny plus durable.

- Mettre en place un nouveau programme qui compensera 100 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre des activités municipales, en allouant des sommes importantes pour réduire les îlots de chaleur. La particularité de ce programme réside dans le fait que les GES seront compensés par la plantation d'arbres exclusivement sur le territoire repentinois.
- Offrir une aide financière aux citoyens pour l'achat d'un arbre, ce qui contribuera à augmenter la canopée urbaine en créant des îlots de fraîcheur.
- Dans une seconde phase, mettre en place un programme local de compensation des GES pour les citoyens désireux de créer des projets de reboisement ou de plantation d'arbres au sein même de leur milieu de vie.
- Mettre en place un programme d'aide financière pour les travaux de rénovation écologique et la construction de bâtiments verts visant à inciter les propriétaires d'immeubles résidentiels et commerciaux à utiliser des techniques et des matériaux écologiques.
- Réaliser un aménagement écoresponsable dans un bâtiment municipal et, lorsque cela sera possible, procéder à l'acquisition de mobiliers conçus à partir de matières recyclées.
- Mettre en place un programme de réduction des effets néfastes des espèces envahissantes, comme le phragmite, avec des partenaires du milieu.
- En collaboration avec l'Université de Sherbrooke, aménager un tronçon de trottoir fait à partir de poudre de verre recyclé, une méthode novatrice et écoresponsable.
- Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques, c'est-à-dire analyser les vulnérabilités et les risques et élaborer des stratégies visant à favoriser la résilience de l'organisation et du territoire aux aléas climatiques.

Poursuivre l'électrification des transports :

- Acquérir un sixième véhicule électrique pour la flotte municipale et évaluer les alternatives électriques pour les voitures de patrouille et la machinerie lourde, en collaboration avec l'Institut du véhicule innovant ;
- Installer quatre bornes de recharge pour véhicules électriques dans le nouveau stationnement de l'Espace culturel.



- Procéder au bannissement des sacs de plastique à usage unique incluant la participation à la rédaction de la réglementation, la mise en place d'une vaste campagne de sensibilisation et un accompagnement des commerçants sur le territoire.
- Réaliser des travaux de performance énergétique dans les bâtiments municipaux et procéder à la modernisation de l'éclairage dans les rues en remplaçant plus de 2 000 luminaires par un éclairage DEL, permettant une économie annuelle de l'ordre de 200 000 \$.

Qualité des services

La Ville mettra en place plusieurs projets visant à maintenir la qualité des services offerts et répondre aux besoins et aux attentes de la population, notamment exprimés lors des différents exercices de consultation.

- Mettre en place une approche simplifiée concernant le stationnement dans les rues en période hivernale.
- Prévenir les hivers arides grâce à l'acquisition de nouveaux équipements d'entretien pour les voies de circulation et les trottoirs.
- Compléter la construction du Théâtre Alphonse-Desjardins (TAD), l'installation des aménagements extérieurs et procéder à l'ouverture officielle à l'automne 2020.
- Déployer les fêtes du 350^e anniversaire de Repentigny par la tenue de plus d'une trentaine d'activités rassembleuses, la mise en ligne d'un site Web patrimonial, l'aménagement de legs et de nombreuses autres initiatives.

- Concevoir et mettre en ligne le nouveau site Internet de la Ville de Repentigny, incluant un portail citoyen sécurisé qui regroupera un ensemble d'informations et de services permettant aux citoyens d'optimiser leurs interactions avec la Ville, et ce, de manière autonome.
- Concevoir et mettre en ligne le site Internet de l'Espace culturel, nouvelle vitrine du Centre d'art Diane-Dufresne (CADD) et du Théâtre Alphonse-Desjardins (TAD).
- Mettre en place une série d'actions visant à valoriser le vivre-ensemble et les rapprochements interculturels au sein de l'organisation et de la communauté.
- Dans le cadre de la Stratégie jeunesse, procéder à la création d'un conseil jeunesse qui sera responsable de déterminer les priorités d'action en faveur de cette clientèle.

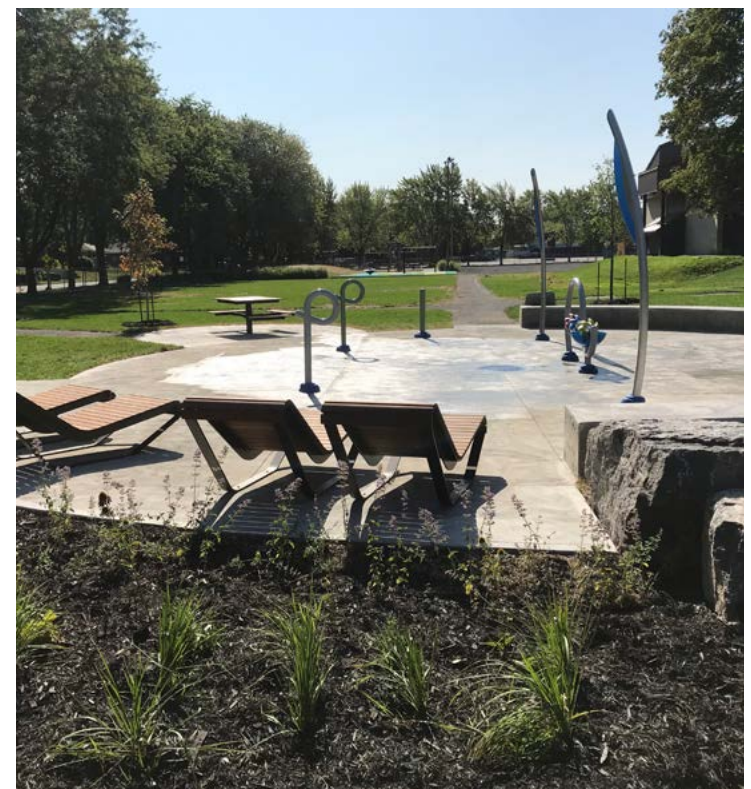
Grands chantiers

La Ville déploiera son programme d'investissement en matière d'infrastructures totalisant 89 M\$ pour les trois prochaines années. Pour 2020 seulement, ce sont 54,6 M\$ qui seront affectés aux grands chantiers, dont 26,5 M\$ en contributions et en subventions qui viendront diminuer la charge fiscale des contribuables.



- Amorcer la réfection et l'élargissement du pont Rivest.
- En vue de la construction de la première phase du mur antibruit, située entre les boulevards Larochelle et Brien, préparer les travaux et convier les résidents touchés par la construction à une rencontre d'information.
- Conduire les travaux de reconstruction de la passerelle pour piétons et cyclistes adjacente au viaduc Brien.
- Procéder à la réfection des grandes artères suivantes :
 - Rue Notre-Dame, entre les rues Beauchesne et Valmont ;
 - Boulevard Brien, entre le boulevard Iberville et la rue de La Fayette ;
 - Rue Saint-Paul, entre les boulevards Pierre-Le Gardeur et Le Bourg-Neuf.
- Mettre à niveau plusieurs trottoirs et ajouter deux tronçons, le premier sur le boulevard Iberville, entre le boulevard Industriel et la rue Alain, et le second sur la rue Leclerc.
- Procéder au resurfaçage du réseau routier et à la réfection de plusieurs rues locales, notamment les rues Masson et Notre-Dame et le boulevard Lacombe.
- Procéder à la réfection du déversoir et de l'aqueduc sur la rue Thouin, incluant le poste de pompage de la rue Hélène.

La Ville investira également 5,1 M\$, dont 2 M\$ proviendront de contributions et de subventions, dans la poursuite des travaux identifiés au Plan directeur des parcs et espaces verts, notamment dans les parcs de la Seigneurie, Jean-Claude-Crevier, Champigny, Maurice-Richard, Desrosiers et Rivest.



Budget d'investissement 2020

Répartition du financement et des immobilisations

Investissements : 65 285 000 \$

Contributions, subventions et affectations : 31 825 500 \$

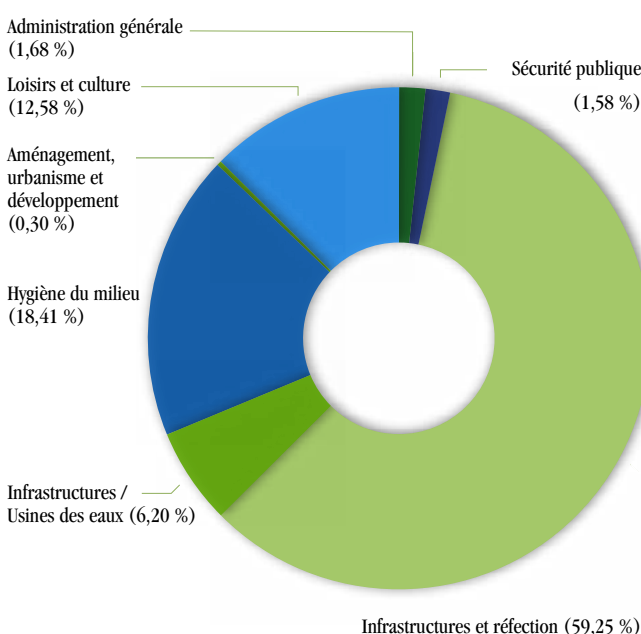
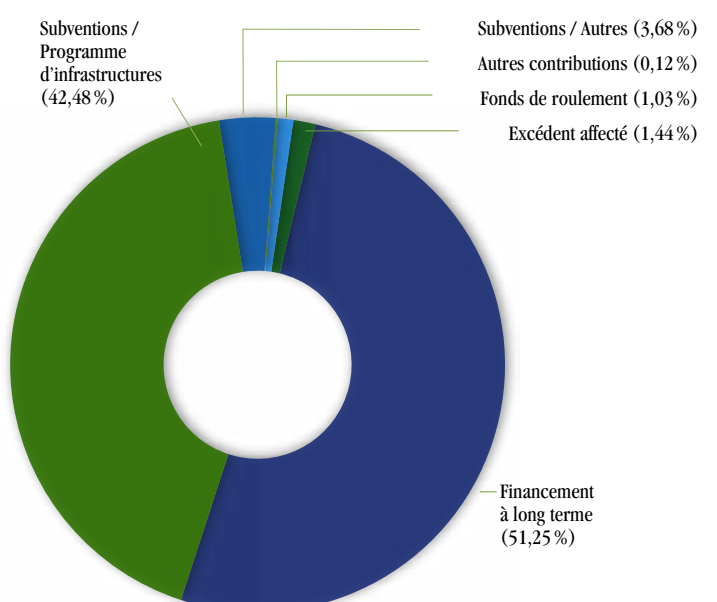
Financés par la Ville : 33 459 500 \$

Financement 2020

Subventions / Programme d'infrastructures	27 735 500 \$
Subventions / Autres	2 400 000 \$
Autres contributions	80 000 \$
Fonds de roulement	670 000 \$
Excédent affecté	940 000 \$
Financement à long terme	33 459 500 \$

Immobilisations 2020

Administration générale	1 099 700 \$
Sécurité publique	1 029 200 \$
Infrastructures et réfection	38 682 800 \$
Infrastructures — Usines des eaux	4 050 000 \$
Hygiène du milieu	12 017 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	196 000 \$
Loisirs et culture	8 210 300 \$



Stationnement pour personnes handicapées

Appel à la collaboration de tous

La période des Fêtes est synonyme d'un important achalandage dans les commerces. La Ville de Repentigny, en collaboration avec son Service de police, tient à rappeler à la population que, en vertu de l'article 388 du Code de sécurité routière, il est strictement interdit d'immobiliser un véhicule dans un espace de stationnement réservé à l'usage des personnes handicapées sans être détenteur d'une vignette valide.

« Plus larges que les autres espaces de stationnement et situées à proximité des commerces et des institutions, ces cases de stationnement favorisent non seulement la sécurité des personnes handicapées ou à mobilité réduite, mais contribuent également à leur autonomie en minimisant les barrières et les contraintes physiques », explique la présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire et conseillère municipale, Josée Mailhot.

Une surveillance policière accrue

Malheureusement, même si les espaces de stationnement pour personnes handicapées sont clairement identifiés, il est fréquent que des conducteurs qui ne possèdent pas de vignette s'y garent.

Ainsi, au cours des prochaines semaines, le Service de police de la Ville mènera une opération de surveillance des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 313 \$.

Notons qu'en plus de la surveillance policière, la Ville mettra à contribution ses divers outils de communication afin de maximiser la sensibilisation auprès de sa population.



La Course Les Aspirants

C'est en présence de leurs nombreux partenaires que les organisateurs de la 7^e édition de la Course Les Aspirants ont remis, le 26 novembre dernier, un montant de 19 020 \$ à l'organisme Regard en Elle, une maison d'hébergement pour femmes violentées. Cette somme a été recueillie grâce à la participation de 1 200 coureurs à la Course Les Aspirants le 13 octobre dernier à l'île Lebel. Ce montant s'ajoute aux 93 830 \$ déjà amassés depuis 2012, pour un total de 112 850 \$.

Le président du Club de Course Les Aspirants de Repentigny, Jean St-Pierre, a profité de la remise pour officialiser le retour de l'événement l'an prochain, renouvelant du même coup son association avec Regard en Elle.



▲ Cécile Hénault, présidente de la commission Sports, activités physiques et plein air était présente lors de la remise du chèque. Elle était accompagnée de Jean St-Pierre, président du Club de Course Les Aspirants de Repentigny, de plusieurs représentants de Regard en Elle, ainsi que de nombreux partenaires et bénévoles.

Au profit du Club des petits déjeuners

La Classique hivernale des pompiers et des policiers

La Classique hivernale est de retour pour une quatrième édition ! Participez en grand nombre à cette activité et aidez les Services de police et de prévention et lutte contre les incendies à amasser des fonds au profit du Club des petits déjeuners, région Lanaudière.

Des membres des deux services municipaux s'affronteront sur la glace extérieure du parc Maurice-Richard le samedi 25 janvier lors d'une partie de hockey qui promet d'être des plus enlevantes. De nombreuses activités et surprises attendent petits et grands de 9 h à 17 h. C'est un événement à ajouter à votre calendrier !



▲ Chantal Deschamps procédant à la traditionnelle mise au jeu. L'année dernière, l'activité La Classique hivernale a permis aux pompiers et aux policiers de remettre un chèque d'un montant de 12 692 \$ au Club des petits déjeuners, région de Lanaudière.

Acquisition de deux équipements de déglacage pour les trottoirs

Nous sommes prêts pour l'hiver !

Afin de s'adapter aux changements climatiques et aux variations de température que nous connaissons depuis quelques années, la Ville de Repentigny vient de procéder à l'acquisition de deux équipements de déglacage pour les trottoirs.



Ces derniers, installés à l'arrière de tracteurs servant au déneigement, transforment la glace en fragments de neige. Les têtes pivotantes ont été spécialement conçues pour s'adapter aux surfaces inégales afin de ne pas endommager les infrastructures.

« La sécurité des citoyennes et des citoyens est une priorité. Avec les changements climatiques que nous avons connus au cours des derniers hivers, nous avons dû adapter nos procédés ainsi que nos équipements afin d'affronter de nouvelles réalités, dont la formation rapide et importante de glace sur la chaussée et les trottoirs. Grâce à l'acquisition de ces nouveaux équipements, nous désirons encourager le transport actif et rendre les infrastructures pour piétons encore plus sécuritaires », explique Denyse Peltier, présidente de la commission Services urbains et parcs et conseillère municipale.

▲ Malek Chater, contremaître - secteur Voirie et entretien des réseaux, Daniel Galarneau, directeur du Service des travaux publics, Denyse Peltier, présidente de la commission des services urbains et des parcs et conseillère municipale, et Francis Devault, journalier - secteur Voirie et entretien des réseaux.

Avril 2020 : bannissement des sacs de plastique à usage unique

Un geste concret pour réduire l'impact du plastique dans notre environnement

Les Villes de Repentigny, L'Assomption, Charlemagne, l'Épiphanie et Saint-Sulpice ont annoncé qu'elles procéderont au bannissement des sacs de plastique à usage unique à compter du 22 avril 2020, soit à l'occasion du Jour de la Terre.

Les municipalités se joignent ainsi à d'autres villes de la région métropolitaine qui ont banni ou banniront prochainement les sacs de plastique à usage unique, un mouvement initié il y a quelques années par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Cette initiative vise à encourager la réduction à la source par l'adoption de comportements responsables et à diminuer l'impact du plastique dans l'environnement. Les municipalités de la MRC unissent leurs efforts pour le bannissement de l'ensemble des sacs de plastique à usage unique, et ce, sans égard à leur épaisseur, afin d'atteindre ces objectifs environnementaux.

Un règlement sera adopté par chacune des Villes et s'appliquera à tous les commerces de détail et de restauration situés sur le territoire.

Un an après la campagne *Mon sac, je l'apporte!*

Les Villes déploient depuis plusieurs mois la campagne *Mon sac, je l'apporte!* afin de sensibiliser à l'importance de toujours apporter ses sacs réutilisables. Le bannissement complet des sacs de plastique à usage unique représente donc une suite logique à ces actions de sensibilisation et d'éducation.

« Les citoyens et les commerçants de la MRC de L'Assomption sont très sensibles aux enjeux environnementaux et sont maintenant prêts à prendre ce virage pour un avenir durable. Le bannissement des sacs de plastique à usage unique représente

ainsi un engagement collectif à réduire notre consommation et à adopter des habitudes responsables, et ce, au profit des générations actuelles et futures », indique la préfète de la MRC de L'Assomption et mairesse de la Ville de Repentigny, Chantal Deschamps.

Période de transition

Afin d'assurer un changement en douceur, une période transitoire de six mois sera observée à la suite de l'adoption de la réglementation. Durant cette période, la nouvelle réglementation sera appliquée avec souplesse afin de laisser le temps aux commerçants de prévoir les alternatives qu'ils offriront à leurs clients. Les citoyens bénéficieront également de cette période pour adopter de bonnes habitudes de consommation, même lors d'achats spontanés.

Au cours des prochains mois, une vaste campagne d'information sera déployée sur l'ensemble du territoire de la MRC de L'Assomption afin d'accompagner tous les acteurs touchés par ce changement.

Pour toute information additionnelle, consultez la section Vie citoyenne – Environnement du site Internet de la Ville ou communiquez avec la ligne Info-Environnement : 450 470-3830/ info-environnement@ville.repentigny.qc.ca.



Repentigny en mode festif

La Ville revêt les couleurs de son 350^e anniversaire

Depuis quelques semaines déjà, la Ville arbore les couleurs de son 350^e anniversaire, lequel sera officiellement célébré en 2020. Véhiculant la thématique « Ensemble, célébrons! », plusieurs outils visant à faire rayonner cette importante commémoration ornent les rues et bâtiments de Repentigny : des oriflammes le long des principales artères, des toiles à différents carrefours stratégiques, des bannières murales, des drapeaux ainsi que des affiches promotionnelles dans les différents édifices municipaux... Soyez à l'affût! Voilà autant de clins d'œil pour vous rappeler que c'est le temps de célébrer! Découvrez dès maintenant la programmation des festivités au ville.repentigny.qc.ca/350e.



Un cadeau pour la vie

Voici quelques exemples de messages de gens d'ici et de citoyens de cœur qui se retrouveront sur l'allée bordant le Théâtre Alphonse-Desjardins, dont l'inauguration est prévue l'été prochain. Alors qu'une campagne invite la population à se procurer une pierre afin de marquer l'histoire, faites comme des centaines de personnes et offrez à vos êtres chers un cadeau pour la vie! Et vous, quel sera votre message? Envoyez-le-nous au marquezhistoire.com.



▲ Chantal Deschamps entourée des artistes et artisans de l'exposition (de gauche à droite) : Caroline Bouchard, Fabienne Carboneau, commissaire, Diane Joyal, Marie Perrault, Diane Éthier, Denis Laramée, Ani Müller, Jean-Pierre Gauvreau, Alexandra Bastien, Miguel Forest et Victoria Cananova.

Centre d'art Diane-Dufresne Repentigny s'expose

Le Centre d'art Diane-Dufresne (CADD) présente jusqu'au 12 janvier 2020, *Repentigny s'expose*, une exposition d'artistes professionnels en métiers d'art et en arts visuels : Alexandra Bastien, Caroline Bouchard, Victoria Cananova, Diane Éthier, Miguel Forest, Jean-Pierre Gauvreau, Diane Joyal, Denis Laramée, Ani Müller et Marie Perrault. Dessin, gravure, peinture, techniques mixtes, sculpture et joaillerie ne sont qu'un aperçu de ce que vous pourrez voir. *Repentigny s'expose* est une véritable fenêtre sur la création!

Meilleurs vœux!

Nous, élu(es) et employé(e)s de la Ville de Repentigny, vous souhaitons de chaleureux moments avec les personnes qui vous sont chères en cette période de réjouissances.

Bonheur, santé et prospérité pour la nouvelle année qui marquera le 350^e anniversaire de notre Ville.

Ensemble, célébrons!

Toute l'équipe de la Ville de Repentigny

Exposition Cycle de Sébastien Lafleur

Du 30 janvier au 8 mars 2020, le Centre d'art Diane-Dufresne accueille l'exposition *Cycle* de Sébastien Lafleur. Plongez dans l'univers de cet artiste inspiré par les mouvements et les rythmes de la nature. Amoureux des sciences de la vie, il présente des artefacts et objets qui se situent à mi-chemin entre le réel et le virtuel.

Le 1^{er} février à 14 h, venez visiter l'exposition et rencontrer l'artiste. Entrée libre.



Club de lecture

5 à 7 — Lancement de l'an deux

Judi 23 janvier, 17 h, bibliothèque Robert-Lussier

Gratuit (inscription obligatoire)

Pour lancer la deuxième année du club, Danielle Laurin, auteure, journaliste littéraire et éditrice, animera une rencontre avec l'auteur et scénariste Martin Michaud, reconnu comme le maître du *thriller* québécois. Venez échanger avec cet artiste multidisciplinaire et partager un léger goûter en sa compagnie. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Inscription dès maintenant au comptoir de prêt ou en ligne au ville.repentigny.qc.ca.

Bilan positif

Officiellement lancé en janvier 2019, le Club de lecture est un succès. Voici quelques chiffres qui le démontrent :

- 400 membres actifs
- 1 019 prêts des livres du mois
- 521 participants aux rencontres d'auteur

Concours

Félicitations aux gagnants ayant participé au sondage d'appréciation du Club de lecture et des rencontres d'auteurs! Ceux-ci remportent un livre ou un sac réutilisable de la bibliothèque.



▲ Voici les gagnants : Christine Scharer, Stéphanie Bénéard, Monique Anderson, France Fiset, Céline Quesnel, Danielle Laurin, Julie Tellier, Sédrick Cadet, Monique Rochette, Dominic Poliquin, Monique Boudreault et Lise Dumoulin.

Adhérez dès maintenant

Vous souhaitez créer votre propre club de lecture? La bibliothèque Robert-Lussier met à votre disposition une trousse thématique contenant tout ce dont vous avez besoin pour l'animer. Il suffit d'inviter amis, famille ou collègues et de la réserver au bureau de référence de la bibliothèque. Une salle de discussion est offerte gratuitement au besoin.

Vous désirez participer à un groupe d'échange virtuel avec des passionnés de littérature? Visitez la page Facebook de la Ville de Repentigny. Bienvenue à tous!

Conférence

Introduction à Facebook

27 janvier à 14 h, bibliothèque Robert-Lussier
Gratuit (inscription obligatoire)

Conférence où vous apprendrez comment gérer votre compte Facebook.

Inscription dès maintenant au comptoir de prêt ou en ligne au ville.repentigny.qc.ca.

Le Fouineur

Bénévoles recherchés

Le Réseau des bibliothèques de Repentigny est à la recherche de bénévoles pour son programme d'ateliers de devoirs *Le Fouineur*, offert aux élèves qui fréquentent une école primaire du territoire. Vous avez du temps libre et vous avez à cœur la réussite des élèves? Communiquez avec la bibliothèque Robert-Lussier.

Information et inscription : 450 470-3345

Disponibilités : lundi au mercredi, 15 h 30 à 18 h, de janvier à mai 2020.

REPENTIGNY PASSE EN MODE HIVER

Mieux comprendre l'entretien hivernal

Chaque hiver, plus d'une centaine d'employés sont dédiés à l'entretien du territoire afin que tous les Repentinois, piétons et automobilistes, puissent circuler en toute sécurité. Ils répondent aux nombreux aléas météorologiques et doivent bien souvent jongler avec des conditions difficiles. Pensons notamment aux écarts de température, qui sont de plus en plus fréquents, et qui entraînent leur lot de complications.

Le succès des opérations d'entretien hivernal est une responsabilité partagée entre les citoyens et les équipes municipales. Pour mieux comprendre l'importance de cette collaboration, voici un portrait des opérations d'entretien réalisées pendant la saison hivernale.



POUR RENDRE LES RUES MOINS GLISSANTES

En plus des prévisions météorologiques, des inspections du territoire sont faites au moins trois fois par jour (jour/soir/nuit) afin de déterminer les besoins et les priorités en matière d'épandage. Le mélange à utiliser de même que la quantité à appliquer sont déterminés à l'aide d'une charte d'épandage et en fonction des conditions du moment.

ÉPANDAGE DE FONDANTS (sel)

Pour faire fondre la glace et la neige

Pour agir, le sel doit être activé par la circulation automobile. C'est pourquoi il est utilisé principalement sur les grandes artères et sur les rues passantes.

- Le sel est utilisé avec réserve, car il perd de son efficacité lors de températures très froides et est dommageable pour l'environnement.

ÉPANDAGE D'ABRASIFS (pierres)

Pour améliorer l'adhérence sur la chaussée

Les pierres créent un effet antidérapant.

- Elles sont utilisées sur les rues de niveau 1, 2 et 3.
- Bon à savoir : le nettoyage des rues au printemps peut être plus long lorsque la quantité de pierres épandue a été importante au cours de l'hiver précédent.

ÉPANDAGE D'UN MIXTE (sel et pierres)

Pour améliorer immédiatement l'adhérence sur la chaussée

Pendant l'activation du sel, la pierre aide à l'adhérence de façon instantanée. De plus, s'il y a peu de circulation ou si la température diminue l'efficacité du sel, la pierre garantit un minimum d'adhérence.

- Le mixte est davantage utilisé sur les trottoirs ainsi que sur les rues de niveau 3 en raison de l'efficacité modérée du sel à ces endroits (faible circulation).



436 KM DE RUES à entretenir chaque hiver, en plus de :

- 86 km de trottoirs
- 2 220 bornes d'incendie
- 9 582 puisards
- 30 stationnements
- 65 bâtiments publics
- 63 abribus



72 VÉHICULES DÉDIÉS aux opérations en plus de ceux des entrepreneurs privés.

- 2 camions de transport
- 11 tracteurs à trottoirs
- 7 souffleurs à neige
- 19 saleuses
- 17 chargeurs
- 14 niveleuses
- 2 camionnettes



MINIMUM 2,5 CM

Le déblaiement des trottoirs et des rues débute généralement lorsque l'accumulation de neige au sol atteint 2,5 cm. Une opération de déblaiement nécessite de 4 h à 5 h, à moins que les précipitations ne se poursuivent. À ce moment, le déblaiement se déroule en continu.



VOUS AVEZ UN RÔLE À JOUER

Contribuez au bon déroulement des opérations d'entretien hivernal en adoptant ces bons comportements.

ADAPTEZ VOTRE CONDUITE À L'HIVER

Adaptez vos déplacements et votre conduite selon les conditions de la route, par exemple en réduisant votre vitesse et en augmentant la distance entre votre véhicule et celui des autres.

N'ENSEVELISSEZ PAS LES BORNES D'INCENDIE

Il est interdit d'ensevelir les bornes d'incendie. Vous êtes responsables d'en aviser votre entrepreneur privé en déneigement.

DISPOSEZ CONFORMÉMENT DE LA NEIGE SUR VOTRE TERRAIN

La neige doit être poussée de chaque côté de votre entrée privée et ne doit pas être soufflée ou tassée sur la propriété d'un voisin, sur le trottoir ou dans la rue.

PLACEZ VOS BACS DANS VOTRE ENTRÉE

Les jours de collecte, les bacs ou les contenants appropriés doivent être placés en bordure de rue, à l'intérieur de votre entrée.

VÉRIFIEZ AVANT DE VOUS STATIONNER

Des voitures stationnées dans la rue nuisent à la qualité et à l'efficacité des opérations d'entretien hivernal.

- Cela rend la circulation difficile pour les véhicules d'entretien.
- Lorsque les véhicules d'entretien doivent contourner les voitures stationnées dans la rue, cela crée des « igloos » de neige qui, avec le froid, peuvent être très difficiles à enlever.
- Des voitures stationnées des deux côtés de la rue peuvent empêcher le passage des autobus scolaires et des véhicules d'urgence.

Stationnement de nuit

1. **Priorisez le stationnement dans votre entrée privée.**
2. **Si cela est impossible, avant d'utiliser la rue, vérifiez qu'aucune opération d'entretien hivernal n'est planifiée.**

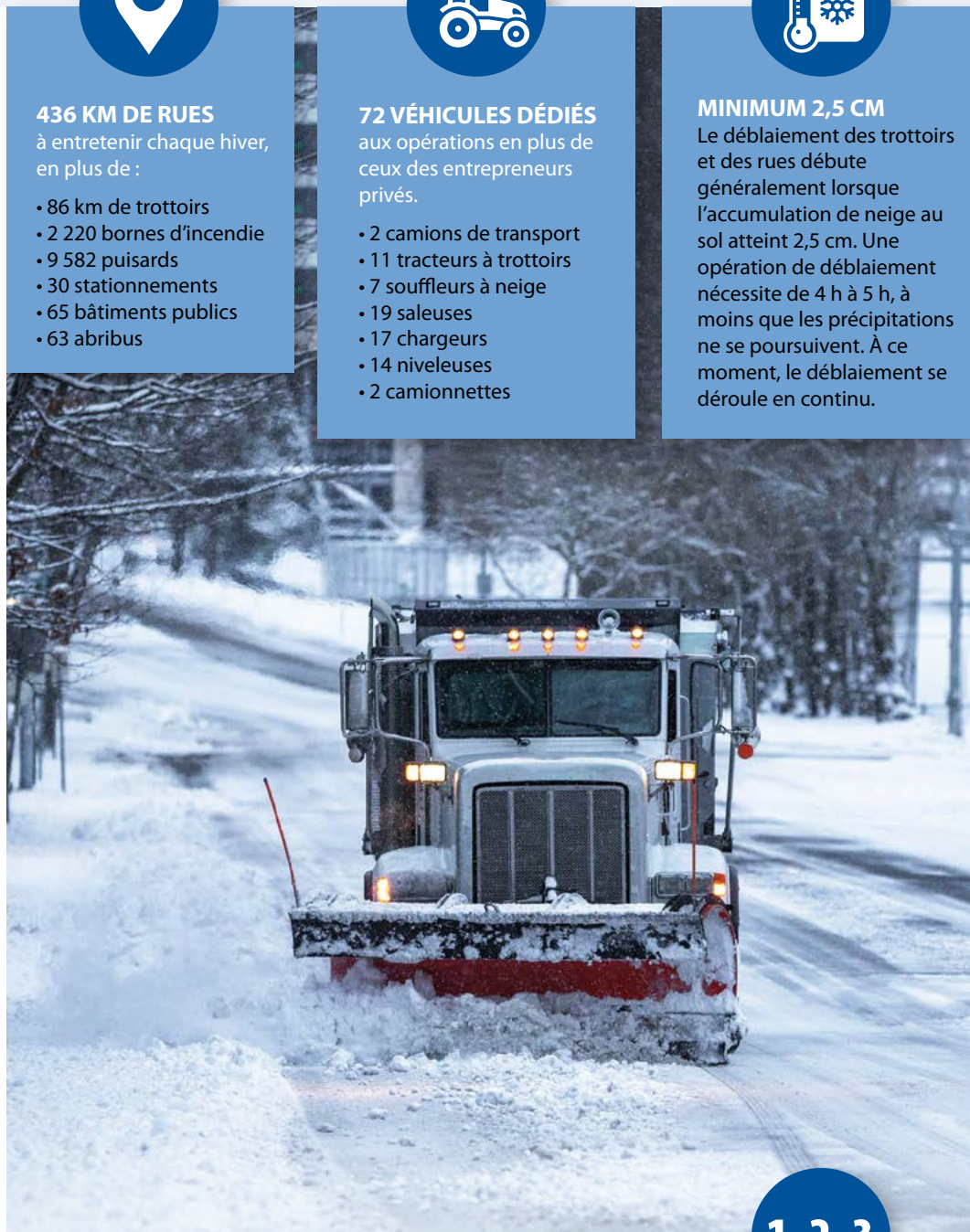
- Vous êtes responsable de savoir quand auront lieu les opérations. Abonnez-vous à Hop pour recevoir des alertes par texto et courriel : hop.repentigny.info.
- Les opérations sont aussi annoncées à compter de 18 h sur le groupe Facebook *Stationnement hivernal*, le hop.repentigny.info et le 450 470-3850.

3. **Si une opération est planifiée, le stationnement dans les rues est interdit pour tous.**

- Vous pouvez alors utiliser les stationnements alternatifs listés au ville.repentigny.qc.ca/stationnement.

4. **Si aucune opération n'est planifiée, le stationnement est permis du côté impair (pour l'hiver 2019-2020) des rues dont la largeur est de 8 m et plus.**

- Pour connaître la liste des rues de moins de 8 m où le stationnement de nuit est interdit en hiver, consultez le ville.repentigny.qc.ca/stationnement.



1, 2, 3

ARTÈRES PRINCIPALES EN PREMIER

Afin de sécuriser le territoire le plus rapidement et le plus efficacement possible, les opérations sont réalisées selon 3 niveaux d'intervention. Elles se déroulent d'abord sur les rues de niveau 1, puis de niveau 2, et finalement de niveau 3. Les chaussées prioritaires sont déterminées selon leur classement fonctionnel et leur achalandage.

- Niveau d'intervention 1 : Artères principales / Corridors scolaires / Parcours d'autobus urbains
Notre-Dame, Brien, Iberville, Lacombe, Le Bourg-Neuf, St-Paul, etc.
- Niveau d'intervention 2 : Artères collectrices / Rues possédant une pente abrupte
Beauchesne, Larochelle, Colbert, Beauchamp, Basile-Routhier, etc.
- Niveau d'intervention 3 : Rues locales
Secteurs résidentiels



4 TYPES D'OPÉRATION D'ENTRETIEN HIVERNAL

ÉPANDAGE

Quoi?

Mettre du sel, des pierres ou un mélange de sel et de pierres sur la chaussée pour la rendre plus praticable

Quand?

Chaussée glacée
Faibles précipitations de neige
Pluie verglaçante

Où?

Rues de niveau 1, 2 et 3

DÉBLAIEMENT

Quoi?

Tasser la neige des rues afin de les rendre plus praticables

Quand?

Lors d'une accumulation au sol d'environ 2,5 cm. Sont considérés : heure de pointe, heure de tombée de la neige, etc. En règle générale, une bonne bordée de neige nécessite de 3 à 4 jours d'activités.

Où?

Rues de niveau 1, 2 et 3

SOUFFLAGE

Quoi?

Souffler la neige dans les emprises municipales des terrains privés pour dégager rapidement les voies

Quand?

Lors d'importantes tempêtes de neige

Où?

Rues de niveau 1, 2 et 3

CHARGEMENT

Quoi?

Charger les andains de neige afin d'améliorer la circulation

Quand?

Lorsque les andains atteignent environ 15 cm. Peut être retardé si d'autres précipitations sont annoncées ou si on prévoit la fonte des neiges. Cette opération peut durer jusqu'à 4 jours.

Où?

Rues de niveau 1 et certaines de niveau 2

Licences et contrôle animal

SPCA Lanaudière Basses-Laurentides à Repentigny

La Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) Lanaudière Basses-Laurentides sera, dès le 1^{er} janvier 2020, l'organisation responsable de la vente des licences et du contrôle animal sur le territoire repentignois, et ce, jusqu'au 31 décembre 2022.

Licences canines

Ce changement d'organisation apporte des modifications aux procédures habituelles pour se procurer une licence canine, et ce, au bénéfice du citoyen.

Il sera possible de se procurer des licences pour chien de plusieurs façons dès 2020 :

- En ligne au spcalanaudiere.org ;
- Chez un détaillant autorisé, soit :
 - Boutique Pattes et Griffes (220, rue Notre-Dame)
 - Boutique d'animaux Chico (125, rue De La Fayette)
 - Animalerie La p'tite bête (579, boulevard Lacombe)
 - À la SPCA Lanaudière (7 695, route 335, Saint-Calixte-de-Kilkenny) ;
- Lors du passage d'un représentant de la SPCA Lanaudière à votre domicile ;
- À l'hôtel de ville de Repentigny (435, boulevard Iberville).

Les modes de paiement acceptés sont la carte de crédit ou l'argent comptant, à l'exception de l'achat à l'hôtel de ville, où la carte débit et l'argent comptant sont acceptés. Le coût de la licence 2020 est établi à 30 \$. Rappelons que la licence pour chien est obligatoire et qu'il est de la responsabilité du propriétaire de se la procurer. L'animal doit porter sa médaille en tout temps.

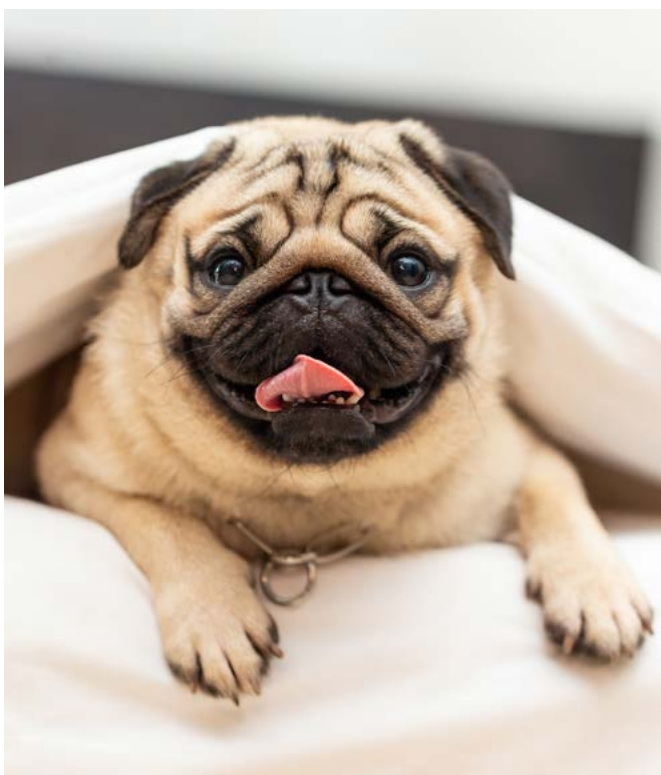
La licence est gratuite pour :

- Une personne ayant un handicap, sur présentation d'un certificat médical attestant l'handicap ou d'une attestation de la Fondation Mira ;
- Une personne, une société ou un organisme dont le but reconnu est l'élevage et le dressage de chiens-guides destinés aux personnes handicapées visuellement ;
- Les personnes âgées de 65 ans ou plus au 31 décembre 2019 sur présentation d'une preuve d'âge ;
- Une personne qui bénéficie de la zoothérapie sur présentation d'une attestation médicale ou recommandé par un organisme apte à le faire ;
- Un nouveau résident sur présentation de preuves (reçu et licence) d'une licence émise par une autre municipalité pour l'année en cours.

Contrôle animal

La SPCA Lanaudière Basses-Laurentides est maintenant responsable du contrôle animal sur le territoire, soit l'application des règlements en lien avec les animaux, les animaux errants et le contrôle de la faune.

Pour tout connaître sur l'organisme, visitez leur site Internet au spcalanaudiere.org.



Un Noël pour les enfants oubliés

Un succès pour la campagne de levée de fonds!

Que ce soit par des activités, le parrainage des enfants ou l'arbre aux rubans, la campagne de levée de fonds pour l'organisme *Le Noël pour les enfants oubliés* a été un succès. Du 11 novembre au 12 décembre, les citoyens et les employé(e)s municipaux ont donné généreusement permettant d'amasser un montant total de 5010 \$ pour *Le Noël des enfants oubliés*. Dans le cadre de cette campagne, 147 enfants ont été parrainés et connaîtront la magie de Noël.

L'organisme procure du réconfort aux jeunes démunis sur le territoire de Lanaudière en leur offrant notamment un cadeau de Noël et des effets personnels. Rappelons que le projet de collecte de fonds est une initiative du Syndicat des cols blancs de Repentigny, en collaboration avec le Syndicat des cols bleus, l'Association des pompiers de Repentigny, la Fraternité des policiers et policières de Repentigny et le Regroupement des employés cadres de la Ville.

Jeannot Lemay de l'organisme Un Noël pour les enfants oubliés, accompagné des membres du comité organisateur de la campagne 2019. ▶

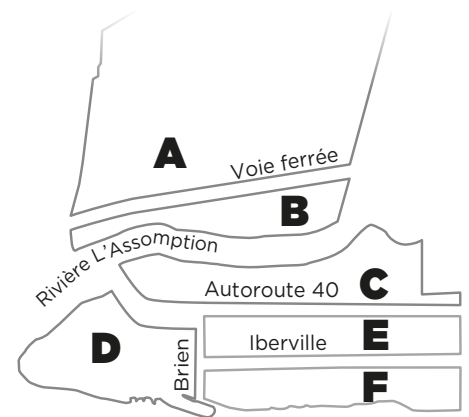


CALENDRIER DES COLLECTES

Matières recyclables **Surplus acceptés** **Matières organiques** **Surplus acceptés** **Déchets**

Branches **Sapins**

Début de la collecte des matières organiques hebdomadaire
 Début de la collecte des matières organiques aux deux semaines



Janvier 2020

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
		1	2	3
			D	B, F
6	7	8	9	10
	+ B, A	+ E, C, D	C	A, E
13	14	15	16	17
	+ A, B	CD, E, F	D	B, F
20	21	22	23	24
	B, A	E, C, D	C	A, E
27	28	29	30	31
	A, B	C, D, E, F	D	B, F

Février 2020

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
3	4	5	6	7
	B, A	E, C, D	C	A, E
10	11	12	13	14
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
17	18	19	20	21
	B, A	E, C, D	C	A, E
24	25	26	27	28
	A, B	C, D, E, F	D	B, F

Mars 2020

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
2	3	4	5	6
	B, A	E, C, D	C	A, E
9	10	11	12	13
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
16	17	18	19	20
	B, A	E, C, D	C	A, E
23	24	25	26	27
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
30	31			
	B, A			

Avril 2020

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
		1	2	3
		E, C, D	C	A, E
6	7	8	9	10
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
13	14	15	16	17
	B, A	E, C, D, E, F	C	A, E
20	21	22	23	24
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
27	28	29	30	
	B, A	E, C, D, E, F	C	

Mai 2020

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
				1
				A, E
4	5	6	7	8
DC, FIE	A, B	CD, E, F	D	B, F
11	12	13	14	15
	B, A	E, C, D, E, F	C	A, E
18	19	20	21	22
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
25	26	27	28	29
	B, A	E, C, D, E, F	C	A, E

Juin 2020

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
1	2	3	4	5
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
8	9	10	11	12
DC, FIE	B, A	E, C, D, E, F	C	A, E
15	16	17	18	19
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
22	23	24	25	26
	+ B, A	+ E, C, D, E, F	C	A, E
29	30			
	+ A, B			



Inscrivez-vous à Hop pour être avisé par texto ou courriel des collectes spéciales. hop.repentigny.info



Entrez votre adresse dans **Mes services municipaux** pour connaître les dates de vos collectes (section «Liens rapides» sur la page d'accueil du site Web).

ville.repentigny.qc.ca/collectes • Ligne info-environnement : 450 470-3830

Dates à retenir

RAPPEL : changement aux collectes pour les Fêtes

En raison des jours fériés liés à la période des Fêtes, les collectes prévues le mercredi 1^{er} janvier sont devancées au mardi 31 décembre.

Collecte du recyclage avec surplus acceptés

A : 14 janvier | B : 7 janvier | C/D : 15 janvier | E/F : 8 janvier

Les surplus doivent être disposés dans des sacs de plastique transparent et les boîtes dépliées et mises en ballots. Les modalités de ramassage habituelles s'appliquent.

Ces collectes avec surplus sont offertes afin d'accommoder les citoyens pendant la période des Fêtes.

Collecte des sapins naturels

Tous les secteurs : 15 janvier

Pour être ramassés, les sapins doivent être dépouillés de l'ensemble de leurs décorations et placés à proximité d'un trottoir ou d'une bordure de manière à ne pas bloquer l'accès d'une entrée charretière ou l'accès permettant de se rendre à un immeuble.

L'arbre doit également être dégagé de la glace et de la neige.

Pour toutes les collectes, les matières résiduelles doivent être déposées en bordure de rue, à l'intérieur de l'entrée, après 19 h la veille de la collecte ou avant 6 h 30 le jour même.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

Exceptionnellement, la prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 21 janvier 2020, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 450 581-0319 henaultr@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@ville.repentigny.qc.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne 450 657-4877

Centre récréatif 450 657-8988

Commentaires et requêtes 450 470-3140

Complexe sportif Gilles-Tremblay 450 585-1661

Cour municipale 450 470-3500

Ordre du jour 450 470-3141

Transport - horaires 1 877 492-6111

Travaux publics 450 470-3800

Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.
Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**

Impression :
Distribution :
Tirage :
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires



Pour recevoir des alertes par texto ou courriel la veille d'une collecte spéciale dans votre secteur (branches, surplus acceptés, sapins, etc.), inscrivez-vous à **Hop** : hop.repentigny.info.

CALENDRIER DES COLLECTES



Juillet 2020

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
		1	2	3
		CD, EF	D	B, F
6	7	8	9	10
CD, D	EF, F, +	AB, B, +	C	A, E
13	14	15	16	17
	+ A, B	+ CD, EF	D	B, F
20	21	22	23	24
	B, A	EF, CD	C	A, E
27	28	29	30	31
	A, B	CD, EF	D	B, F

Septembre 2020

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
	1	2	3	4
	B, A	EF, CD	C	A, E
7	8	9	10	11
CD, D	EF, F, +	AB, B, +	D	B, F
14	15	16	17	18
	B, A	EF, CD	C	A, E
21	22	23	24	25
	A, B	CD, EF	D	B, F
28	29	30		
	B, A	EF, CD		

Novembre 2020

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
2	3	4	5	6
	A, B	CD, EF	D	B, F
9	10	11	12	13
	B, A	EF, CD	C	A, E
16	17	18	19	20
	A, B	CD, EF	D	B, F
23	24	25	26	27
CD, D	EF, F, +	AB, B, +	C	A, E
30				

Août 2020

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
3	4	5	6	7
	B, A	EF, CD	C	A, E
10	11	12	13	14
CD, D	EF, F, +	AB, B, +	D	B, F
17	18	19	20	21
	B, A	EF, CD	C	A, E
24	25	26	27	28
	A, B	CD, EF	D	B, F
31				

Octobre 2020

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
			1	2
			C	A, E
5	6	7	8	9
	A, B	CD, EF	D	B, F
12	13	14	15	16
CD, D	EF, F, +	AB, B, +	C	A, E
19	20	21	22	23
	A, B	CD, EF	D	B, F
26	27	28	29	30
	B, A	EF, CD	C	A, E

Décembre 2020

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
	1	2	3	4
	A, B	CD, EF	D	B, F
7	8	9	10	11
	B, A	EF, CD	C	A, E
14	15	16	17	18
	A, B	CD, EF	D	B, F
21	22	23	24	25
	B, A	EF, CD	C	A, E
28	29	30	31	
	A, B	CD, EF	D	B, F



Inscrivez-vous à Hop pour être avisé par texto ou courriel des collectes spéciales.
hop.repentigny.info



Entrez votre adresse dans **Mes services municipaux** pour connaître les dates de vos collectes (section «Liens rapides» sur la page d'accueil du site Web).

ville.repentigny.qc.ca/collectes • Ligne info-environnement : 450 470-3830